



TEMPS DE TRAVAIL DES OFFICIERS

Le module de badgeage à posteriori par les officiers est enfin prêt !!!

Il a été livré par le STS12 et devrait être installé prochainement sur les postes de travail.

Pour rappel, c'est la possibilité offerte aux officiers de régulariser leur badgeage, jusqu'à 5 jours a posteriori, depuis leur poste de travail, directement.

SYNERGIE-OFFICIERS se félicite de cette avancée fondamentale pour laquelle il s'est battu seul face à une administration qui peinait à tenir ses engagements.

MOUVEMENT DE MUTATIONS

Le BOP a pour objectif de sortir le télégramme ponctuant le second mouvement général de mutations le 18 décembre prochain.

Le dialogue social est toujours en cours mais sera bientôt finalisé.

Sauf exceptions, les postes seront à pourvoir début février 2021.

AVANCEMENTS 2021

Les travaux concernant les avancements au grade de commandant et à l'échelon spécial pour les commandants divisionnaires, sont en cours en termes de dialogue social et devraient être bientôt finalisés.

Pour ces deux campagnes, le BOP a pour objectif de sortir le TG le 18 décembre.

Suite à un retour tardif de la DGAFP concernant la campagne d'avancement au grade de commandant divisionnaire, avec des évolutions de modalités d'accession au grade, actuellement à l'arbitrage du DRCPN, les avancements à ce grade ne pourront pas être étudiés avant janvier.

Dans tous les cas, les nominations à ce grade sommital auront lieu avec un effet rétroactif au 01/01/2021.

Le Bureau National

